

DEPARTEMENT : Cantal
ARRONDISSEMENT : Mauriac
CANTON : Riom-ès-Montagnes

COMMUNE DE MENET

*EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 MARS 2026*

Nombre :

De conseillers en exercice : 15

De présents : 14

De représentés : 1

De votants : 15

OBJET

**REFERENT AUX PETITES CITES
DE CARACTERE**

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars, le Conseil Municipal de Menet s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MARANDON (Maire) et en qualité de doyen de l'assemblée,

Etaient présents : Jean-Louis MARANDON, Fabienne AMBLARD, François BOUTIN-RAYMOND, Sylvie CELLE, Christelle CHAULIAC, Christian FLORET, Nathalie GANDILHON, Christian GARCELON, Laurent JAMOT, Anaïs SEROUDE, Pierre TAGUET, Sophie TOURETTE, Lisa TRENTIN et Jean-François VAISSIERE.

Etaient excusés : Laurent FESTAS qui a donné pouvoir à Jean-Louis MARANDON.

Sylvie CELLE a été désignée pour remplir les fonctions

Le Maire certifie que la convocation a été faite le 16 mars 2026.

OBJET : REFERENT AUX PETITES CITES DE CARACTERE.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a été déclarée éligible au label « Petites Cités de Caractère », par décision du conseil d'administration de l'association « Petites Cités de Caractère », en date du 18/12/2017.

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner le référent appelé à représenter la commune de Menet au sein de l'association des Petites Cités de Caractère.

La mission du référent est essentielle car il est le lien entre sa cité et les différentes instances de son réseau territorial mais également celles du niveau national.

Dans la cité, c'est la personne ressource qui, imprégnée de la charte de qualité et des recommandations de la commission, doit permettre à l'équipe municipale de construire ses projets dans l'optique de répondre aux engagements forts qui y sont inscrits.

Le conseil municipal procède à la désignation de son référent titulaire et de son suppléant. Les résultats du dépouillement sont les suivants :

Ont obtenu au premier tour du scrutin :

Référent titulaire :

- Monsieur MARANDON Jean-Louis : 15 voix

Référent suppléant :

- Madame TOURETTE Sophie : 15 voix

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- désigne élus comme référents de la commune de Menet au sein de l'association des Petites Cités de Caractère :

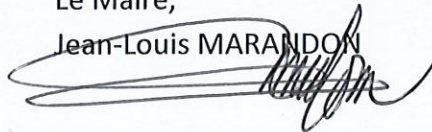
- M. MARANDON Jean-Louis, référent titulaire
- Mme TOURETTE Sophie, référent suppléant
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire.

Fait à MENET, le 20 mars 2026.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Louis MARANDON



Le secrétaire de séance

Sylvie CELLE

